

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation
Course cycliste

RC 790-B-P / 780-B-P / 719-B-P
Aigle – Ollon – Villars-sur-Ollon

En raison du contre-la-montre du Tour de Romandie cycliste, le tronçon suivant sera interdit à toute circulation (OSR 2.01). Aigle (Centre Mondial du Cyclisme) – Ollon – Huémoz – Chesières – Villars-sur-Ollon (Place d RDV).

Dimanche 1er mai 2022
De 09h30 à 17h30

Une signalisation de déviation sera mise en place par la route Aigle, Illarsaz, Collombey-Muraz, La Moutonnerie, Ollon, Bex, Fenalet-sur-Bex, Les Posses-sur-Bex, Gryon, Arveyes, Villars-sur-Ollon.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence ; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalités d'Aigle et d'Ollon
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de Aigle, Ollon, Bex, Gryon, Collombey-Muraz,
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Aigle, Valais
- ECA, Pully, SDIS du Chablais, SDIS des Salines
- Voyer Région Est ; Valais
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations
- Transports publics TPC
- Police du Chablais vaudois
- Radio Chablais
- Office du tourisme